



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5020567

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 28/01/2025 12H37 C:005360 I:19777
V/REF : 995732
V/Email reçu le Mardi 28/01/2025 a 12H37

SEMCODA
Agence De Villeurbanne
31 RUE LOUIS GUERIN
CS 30086
69100 VILLEURBANNE

V/REF.IMM. 01933
IMMEUBLE : 61 SALENGRO -1933
61, RUE SALENGRO
.
69310 PIERRE BENITE

Vaulx en Velin, le 24 Février 2025

Référence Marché: M_230809003-1

LOCALISATION : ALLEE 61 SALENGRO - LOGEMENT LOC ENTRANT ZARRAD TEL

MOTIF : INTERVENIR POUR UN REGLAGE DE PORTE DE PLACARD HALL ET REGLAGE 2
FENETRES CHAMBRE
SERRURE BL + 2 CLES ET INVERSER SERRURE ET BEQUILLAGE SUR PORTE CHAMNBRE
ET DEGAGEM

Donneur d'ordre : Mme D. CHAMBLAS

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 03/02 A 14H00 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MR ZARRAD
OUVERTURE DE LA BOITE AUX LETTRES ET REMPLACEMENT DE LA SERRURE
CLE REMISE A MR ZARRAD

REMISE EN PLACE DES ROULETTES DANS LE RAIL DU PLACARD COULISSANT DE
L'ENTREE
GRAISSAGE
CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT

DEGONDAGE ET MISE EN JEU DE LA PORTE DE LA CHAMBRE ET LA PORTE DU
COULOIR
CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT

LE 14/02 A 13H00 :
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE M. ZARRAD
DEPOSE ET REMPLACEMENT DE LA CREMONE SUR FENETRE CHAMBRE
REGLAGE DES PAUMELLES CAR LA FENETRE FROTTAIT EN PARTIE BASSE
GRUGEAGE GACHE EN PARTIE BASSE
GRAISSAGE DE LA CREMONE
CONTROLE BONNE OUVERTURE/FERMETURE - RAS
REPLI DU MATERIEL



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5020567

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

MP LCOMPTER EMAIL en CC le 16/02/25 a 00H20 dominique.chambblas@semcoda.

MP LCOMPTER Email envoyé le 16/02/25 a 00H20 Mme F. KAID-AMEUR

DT LGESTION EMAIL en CC le 04/02/25 a 18H01 dominique.chambblas@semcoda.

DT LGESTION Email envoyé le 04/02/25 a 18H01 Mme F. KAID-AMEUR

PREVOIR LE REMPLACEMENT DE LA CREMONE DE LA FENETRE DE LA CHAMBRE SUITE
AU CONSTAT DE NOTRE PERSONNEL

NOUS ATTENDONS VOS INSTRUCTIONS POUR LA SUITE A DONNER A CE DOSSIER

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Villeurb.	2	56,27	56,27
2,00	MS00009-Détalonnage de Porte	2	51,15	102,30
1,00	MS00052-Reglage fenetre/porte fenetre	2	51,15	51,15
1,00	MS00083-Rempl.Serrure BL + 2 clés	2	51,15	51,15
1,00	MS00047-Rempl.Crémone verrou 2/3 galets	5	127,88	127,88
1,00	MS00052-Reglage fenetre/porte fenetre	5	51,15	51,15
TOTAL H.T.				439,90
T.V.A. a 10,00%				43,99
TOTAL T.T.C.En EURO				483,89

Valeur en votre règlement au 31 Mars 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5020567

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*



Bon de Commande

N° : 995732 du 28/01/2025

P-MUT

SEMCODA
AGENCE DE VILLEURBANNE
31, rue Louis Guérin
CS 30086
69100 VILLEURBANNE
Tel:04.78.93.21.92

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Fax : 04.78.79.35.35 Mail: centreappels@servimo.fr;

Lieu d'intervention

61 Rue Salengro
69310 PIERRE BENITE

Référence de la Demande

MUTTBAPP Mutations Travaux batis Partie privat.

4

01933-00001-00001-00022 H / Type 2 / 02

Etage : 02

01-EE-2212-TRA-61563100

Marché : M - 230809003-1

Délai

Date limite exécution : 12/02/2025

Observations

LOC ENTR ZARRAD

TEL 07 48 53 69 51

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	56,27	56,27	5,63	61,90
MS00023 Réglage de porte coulissante de placard HALL refixation,ajustage des rails de coulisse et réglage, graissage des pièces enmouvement, y compris toutes sujétions	1,00	51,16	51,16	5,12	56,28
MS00052 Réglage deux fenêtres CHAMBRE compris réglage des paumelles, ajustage de la crémone, gâche, graissage des pièces en mouvement, remise en jeu et réglage des vantaux, y compris toutes sujétions	1,00	51,16	51,16	5,12	56,28
MS00083 Serrure BL + 2 clés	1,00	51,16	51,16	5,12	56,28
MS00005 INVERSER SERRURE ET BEQUILLAGE SUR PORTE CHAMNBRE ET DEGAGEM	1,00	100,00	100,00	10,00	110,00

Total H.T.	309,75
Total TVA	30,99
Total TTC	340,74

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE**

EDN5





Bon de Commande

N° : 995732 du 28/01/2025

P-MUT

SEMCODA

AGENCE DE VILLEURBANNE

31, rue Louis Guérin

CS 30086

69100 VILLEURBANNE

Tel:04.78.93.21.92

Demande de travaux suivie par CHAMBLAS DOMINIQUE le 28/01/2025

**Le Responsable
Nom et Signatu**

Le Responsable d'Agence,
Alban BLOCHET

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE VILLEURBANNE 31, rue Louis Guérin CS 30086 69100 VILLEURBANNE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **61 Rue Salengro 69310 PIERRE BENITE**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **VILLEURBANNE**

le **28/01/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 995732